

MONTANAIRE

Autorisation municipale n° 31-2021/AMS-SC du 03.07.2021 au 01.08.2021

(avec procédure d'affichage de la décision municipale)

Commune : Montanaire
Localité : St-Cierges
Rue : Ruelle de Bourg 7C
Propriétaire(s) : Rochat Claude
Pour le compte de :

Parcelle(s) : 9020
Numéro(s) ECA : 8288
Auteur des plans : Rochat Claude

Description de l'ouvrage : isolation périphérique de l'enveloppe extérieure du bâtiment et dépose d'une véranda existante

La Municipalité, dans sa séance du 28 juin 2021, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Le dossier peut être consulté à l'administration durant les horaires d'ouverture et pendant 30 jours. Les oppositions ou observations éventuelles sont à adresser, par écrit, à la Municipalité, durant le délai légal.

La Municipalité



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

**Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision**

N° 31-2021/ANS-SC / page 1/3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) : Rochat Claude
Adresse propriétaire(s) : Ruelle de Bourg 7C 1410 St Cierges
Adresse locale (si différente) :
Téléphone : Portable : 079.610.88.87
Parcelle n° : 9020 N° ECA : 8288
Zone selon plan général d'affectation :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans : Claude Rochat
Adresse : Ruelle de Bourg 7C 1410 St Cierges
Description de l'ouvrage : Isolation périphérique de l'enveloppe extérieure du bâtiment
Dépose d'une véranda existante
Façades – matériaux : Laine minérale recouverte d'un crépi minéral
Toiture – matériaux :
Coût estimatif des travaux : 100.000 Frs
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non oui

SIGNATURES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu et date :
Signature(s) :

PPE

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu et date :
Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 31-2021/AMS-SC / page 2/3

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHÉS OU CONCERNÉS

Nom du(des) propriétaire(s) : Christine Meylan
N° de parcelle(s) : 9009
Date : 28.05.2021
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) : François Rochat, Mary-Claude Rochat
N° de parcelle(s) : 9255
Date : 29.05.2021
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :
N° de parcelle(s) :
Date :
Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision

N° 31-2021/ATS-SC / page 3/3

à remplir par la Commune

DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du 28.06.2021, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours, du 03.07.2021 au 01.08.2021

Le Syndic

Claude Alain Cornu

Pour la Municipalité



La Secrétaire

Barbara Joliquin

Le dossier complet peut être consulté au greffe municipal.

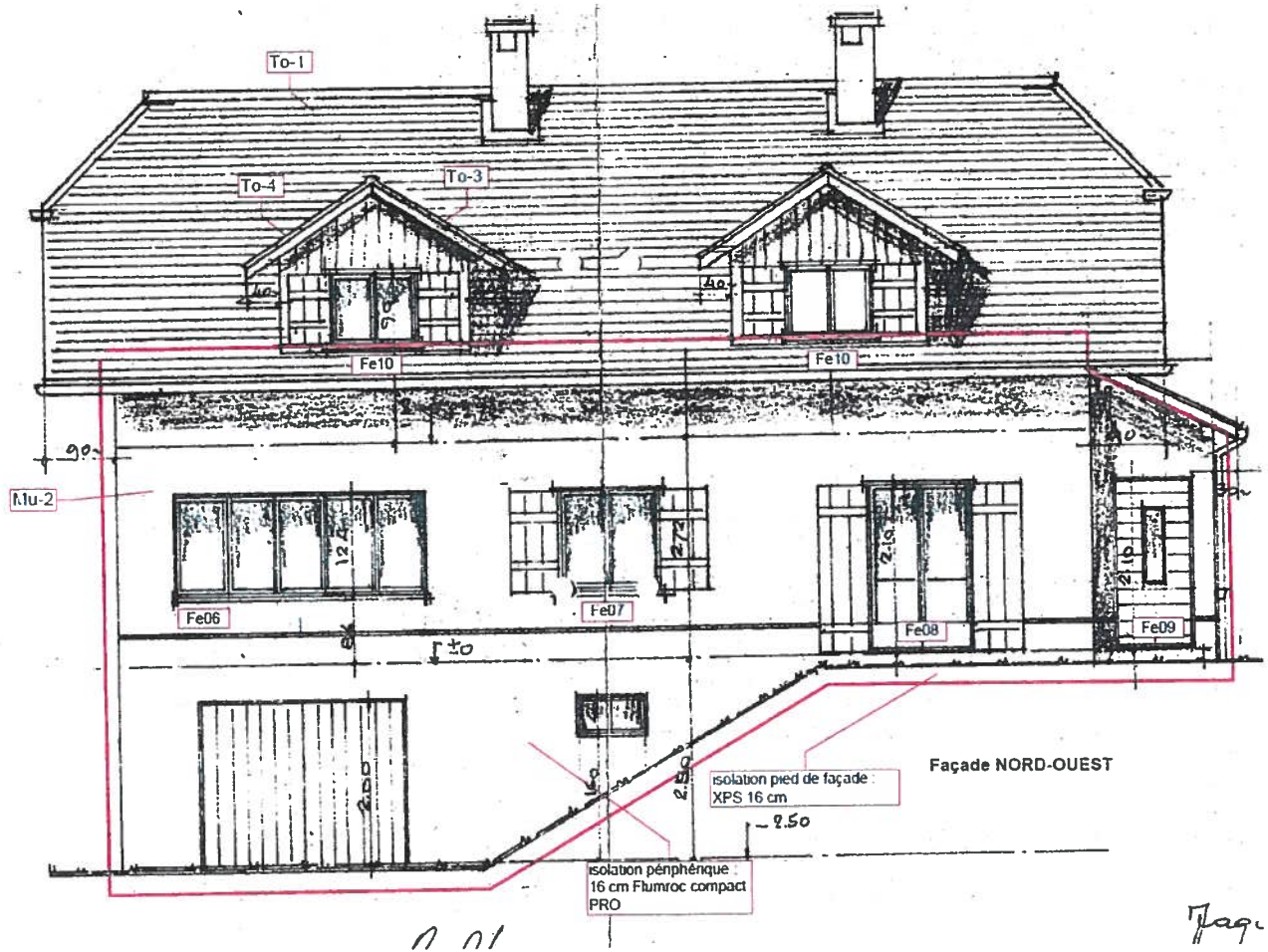
annexe n°3



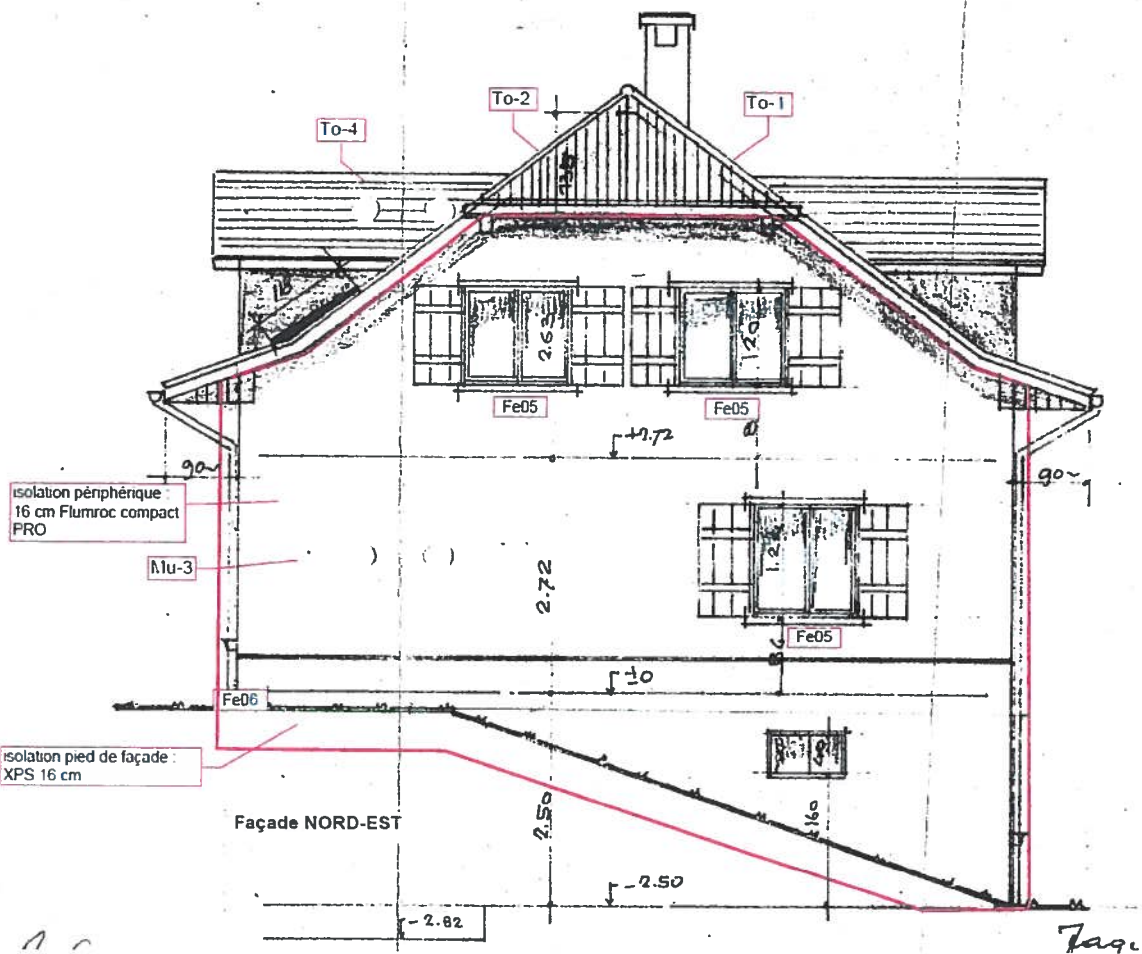
Façade SUD-OUEST

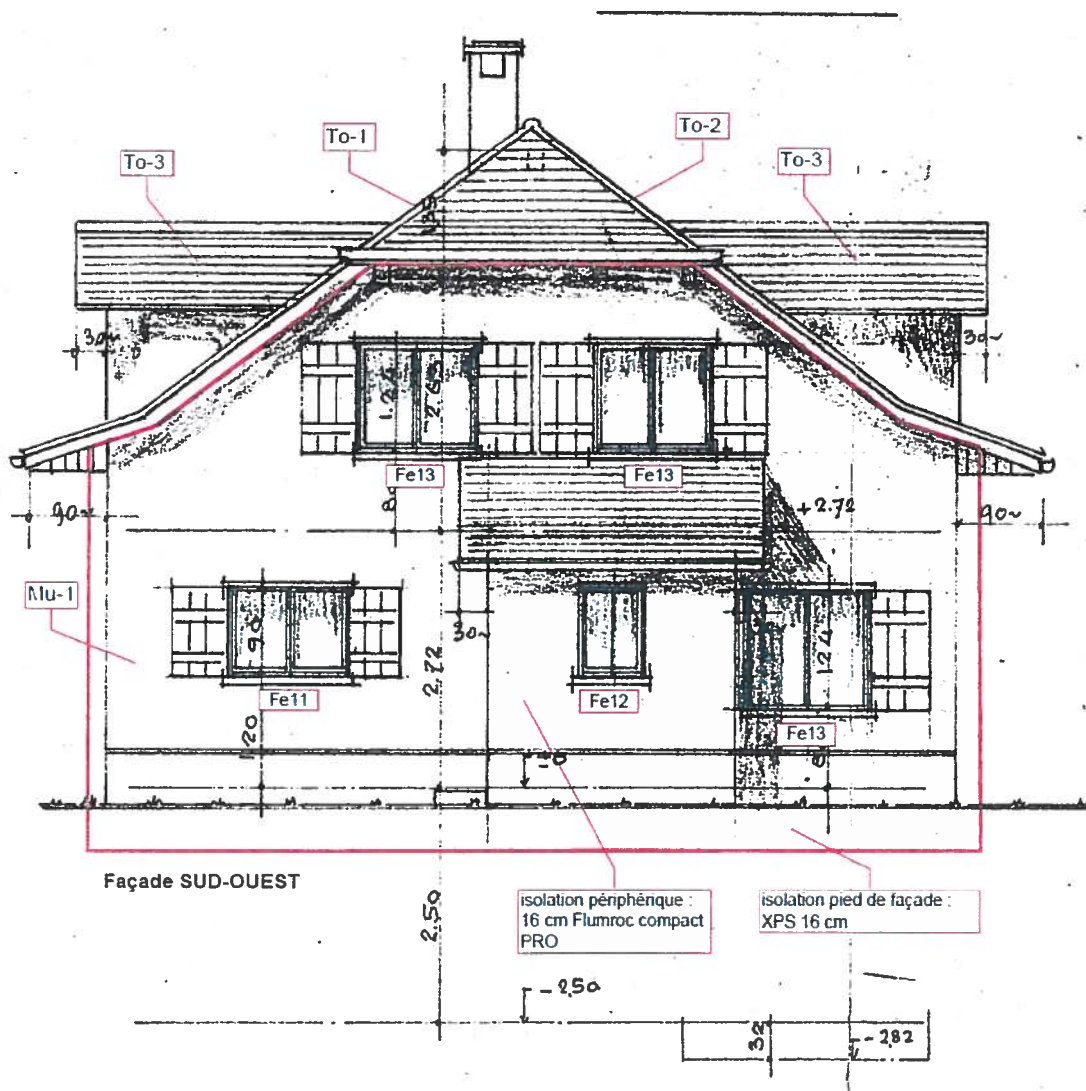


Façade NORD-OUEST
Véranda existante à démolir



Façade d'origine (1980)





Annexe n°1

